

# Le Département en actions.

**Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 22 mai dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée départementale. Zoom sur certaines d'entre elles...**

[hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr)



**HAUTES  
PYRÉNÉES**  
LE DÉPARTEMENT

[graham.ellul@ha-py.fr](mailto:graham.ellul@ha-py.fr)





## Jeunesse, sport & cadre de vie.

### Aides au sport 2026

Pour encourager la dynamique et la culture du sport partout dans le territoire, le Département poursuit en 2026 son accompagnement financier des structures et associations porteuses de projets.

Les manifestations sportives, le haut niveau en équipe et individuel, l'emploi sportif, les structures élites et les sections sportives scolaires bénéficieront ainsi cette année de **726 000 €** d'aides financières du Département dont, à titre d'exemple :

- 50 000 € pour l'Union Tarbes Lourdes Pyrénées basket (équipe masculine nationale 1)
- 50 000 € pour le centre de formation et l'équipe U18 du Stado TPR (dont 25 000 € d'acompte déjà versés)
- 40 000 € pour le Stade Bagnérais Rugby et l'équipe féminine U18 (dont 20 000 € d'acompte déjà versés)
- 40 000 € pour le FC Lourdais XV (dont 20 000 € d'acompte déjà versés)
- Et bien d'autres clubs et associations sportives : UNSS, Pyrénéenne, Cercle amical Lannemezanais, Codep Handisport, Petits As, Amicale tarbaise d'escrime, Basket Club Ossunois, club Altitoy, sections sportives des collèges...

### Soutien aux actions pour la jeunesse

Pour 2026, **108 000 €** ont été attribués à 24 associations et structures porteuses d'actions et animations en faveur de la jeunesse, dont à titre d'exemple :

- 4 960 € à la Fédération des sociétés musicales des Hautes-Pyrénées pour l'organisation du stage de printemps « Harmonie des jeunes »
- 3 860 € à l'association Rivages pour le financement de deux postes
- 20 000 € au parvis pour l'animation de dispositifs d'éducation à l'image.

### Fonds d'animation cantonal

Le Fonds d'Animation Cantonal (FAC) est un dispositif créé par le Département des Hautes-Pyrénées pour accompagner les projets associatifs et culturels de proximité. Ces animations locales bénéficient d'un appui d'au moins 250 €.

**Lors du dernier examen de dossiers aujourd'hui, 36 800 € de subventions ont été attribués au bénéfice de 44 structures et associations locales.**



## Fonds d'aménagement rural.

### Dotations des cantons d'Ossun, du Moyen-Adour et de Lourdes-1

L'attribution du Fonds d'Aménagement Rural (8,3 M€), dédié à l'accompagnement des projets portés par les communes de moins de 2 000 habitants, se poursuit avec **857 000 € répartis entre les cantons d'Ossun (337 000 €) ; du Moyen-Adour (253 000 €) et de Lourdes-1 (267 000 €).**

Sur ces 857 000 €, 664 000 € ont d'ores et déjà été fléchés vers des projets d'aménagement local, dont à titre d'exemple :

- 40 000 € pour l'aménagement de la nouvelle mairie de Lanne
- 25 000 € pour l'enfouissement des réseaux rue de l'Adour et impasse Camp Debat à Arcizac-Adour
- 22 500 € pour la construction d'un padel couvert à Poueyferré



## Solidarités humaines.

### Hébergement et logement des publics défavorisés

Le Département accompagne les publics les plus fragiles dans leur recherche de logement, à la fois de manière financière avec des dispositifs comme le Fonds de Solidarité Logement (FSL), mais également via plusieurs formes d'accompagnements sociaux : aide à l'accès aux droits, inclusion sociale, insertion durable et autonome dans le logement.

Pour la mise en œuvre de ces formes d'accompagnement social, un appel à candidature a été lancé et **cinq opérateurs seront financés dans ce cadre en 2026 :**

- Le centre d'information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)
- ATRIUM
- Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Vic-en-Bigorre
- Le CCAS de Tarbes
- Le CCAS de Lannemezan

Une ligne budgétaire spécifique est également dédiée à l'accompagnement des gens du voyage, axé sur la recherche et le maintien dans un habitat adapté et décent.

**Au total, 103 000 € ont été débloqués pour financer ces deux formes d'accompagnement vers le logement.**